



## **Issy-les-Moulineaux : Un budget pour 2015 salué par l'opposition socialiste**

*Lors du Conseil Municipal du jeudi 5 février, la Ville d'Issy-les-Moulineaux a adopté son budget primitif pour 2015, dont le volontarisme et les ambitions ont été salués par les élus de l'opposition socialiste, qui ont opté pour une « abstention constructive ». La délibération prévoyant - cette année encore - la stabilité de la fiscalité directe locale, a quant à elle été adoptée à l'unanimité du Conseil Municipal. Pour André SANTINI, député-maire d'Issy-les-Moulineaux, « cette attitude positive de l'opposition est une preuve supplémentaire de la pertinence de nos choix, à travers la poursuite d'une politique d'investissement ambitieuse au service de la population, cela malgré un contexte budgétaire très défavorable pour les collectivités locales. Ce résultat est le fruit d'une gestion exemplaire des deniers publics depuis de nombreuses années ».*

### ***De nouveaux investissements pour répondre aux attentes des habitants***

Comme les années précédentes, la capacité d'autofinancement dégagée contribuera à financer les investissements de l'année 2015 à moindre frais, en permettant à la Ville de ne pas emprunter. Ainsi, la municipalité a décidé de consacrer près de 20 millions d'euros au financement de projets ambitieux, dans les domaines du sport et de l'éducation notamment. 6,9 millions d'euros ont par exemple été budgétés pour la construction de la piscine feng shui de l'éco quartier numérique du Fort d'Issy.

### ***Le maintien de taux de fiscalité exceptionnellement bas***

Après des baisses en 2000, 2001 et 2012 (- 20%), le taux de la taxe d'habitation isséen (7,99%) est actuellement deux fois inférieur au taux moyen des villes de même strate (50.000 à 100.000 habitants). Cette année encore, la municipalité s'est engagée à ne pas augmenter la fiscalité locale.

### ***Un endettement quasiment inexistant***

Grâce aux efforts de gestion et d'adaptation des dépenses aux ressources disponibles, l'encours de la dette s'élève à 916.000 € (soit 14 € par habitant contre 1566 € par habitant en moyenne pour les communes de la strate !). Quant à la capacité de désendettement de la Ville - c'est-à-dire la durée nécessaire pour rembourser la dette -, elle est de moins d'un mois contre un an en 2010 !

**Pour comprendre les finances à Issy-les-Moulineaux <http://rapportfinancier.issy.com/>**